**PROJET DE CONTRIBUTION DE LA LIX COSAC (en date du 12 juin 2018!)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Texte original** | **Amendements proposés** | **Texte de compromis de la Troïka** | **Remarques** |
| 1. **PARLEMENTS DE L'UE ET CITOYENS**
 |  |  |  |
| 1.1 La COSAC accorde une grande importance à la coopération entre les parlements nationaux et avec le Parlement européen. En tant que représentants des citoyens européens, ils ont un rôle crucial à jouer pour rapprocher l'agenda européen des citoyens et assurer l'efficacité du processus de prise de décision. |  |  |  |
| 1.2 La COSAC souligne l'importance de l'engagement actif des citoyens dans la vie politique, en particulier grâce aux élections au niveau régional, national et européen. Les parlements nationaux et le Parlement européen encouragent tous les citoyens européens à user de leurs droits démocratiques à tous les niveaux, et notamment la nécessité d'utiliser leur droit de vote lors des prochaines élections européennes, du 23 au 26 mai 2019. |  |  |  |
|  | **Chambre roumaine:***(nouveau paragraphe)****1.3 La COSAC apprécie hautement le rôle des parlements nationaux en tant que dépositaires des souverainetés nationales et appelle à une consultation précoce, au tout début du processus décisionnel, afin que les peuples européens reconnaissent et acceptent les stratégies de l'Union et les futures réglementations.*** |  |  |
| 1. **SUBSIDIARITÉ ET PROPORTIONNALITÉ**
 |  |  |  |
| 2.1 La COSAC salue les travaux du Groupe de travail sur la subsidiarité, la proportionnalité et le «faire moins de manière plus efficace» et appelle toutes les parties prenantes à poursuivre leurs efforts pour améliorer la mise en application de la subsidiarité et de la proportionnalité dans l'Union. |  |  |  |
| 2.2 Si dans l'ensemble le mécanisme d'alerte rapide concernant le respect du principe de subsidiarité offre une bonne occasion aux Parlements nationaux de faire entendre leur voix, il y a encore des aspects qui pourraient et devraient être améliorés sans modifier les traités, comme il a été indiqué dans les contributions des LIV et LV de la COSAC. |  |  |  |
| 2.3 Plus spécifiquement, la COSAC réitère son appel à la Commission européenne d'envisager l'exclusion de certaines périodes du délai de 8 semaines prévu par les traités pour le contrôle de subsidiarité, à l'instar des dispositions actuelles concernant le mois d'août. Une telle période pourrait être la pause de la mi-décembre à la fin de l'année, comme il a été suggéré dans le 24e et le 29e rapports semestriels, ainsi que d'autres périodes de suspension des séances qui pourraient être discutées plus en détail. En outre, les modalités possibles d'une prolongation du délai de 8 semaines devraient être davantage examinées en vue de prolonger le délai à 12 semaines. | **Chambre et Sénat tchèques:**2.3 Plus spécifiquement, la COSAC réitère son appel à la Commission européenne d'envisager l'exclusion de certaines périodes du délai de 8 semaines prévu par les traités pour le contrôle de subsidiarité, à l'instar des dispositions actuelles concernant le mois d'août. Une telle période pourrait être la pause de la mi-décembre à la fin de l'année, comme il a été suggéré dans ~~le 24e et le 29e rapports semestriels~~ les ***Contributions de la LIV et de la LV COSAC***, ainsi que d'autres périodes de suspension des séances qui pourraient être discutées plus en détail. En outre, les modalités possibles d'une prolongation du délai de 8 semaines devraient être davantage examinées en vue de prolonger le délai à 12 semaines. |  |  |
| 2.4 Tout en reconnaissant le droit de chaque Parlement / Chambre de proposer sa propre procédure de contrôle de la subsidiarité, la COSAC appelle à une coopération et une coordination renforcées entre les parlements nationaux afin de maximiser les résultats de leurs efforts. | **Parlement danois, Sénat néerlandais, Chambre des représentants néerlandaise:**(nouveau paragraphe)***2.4A La COSAC note que l'amélioration de la manière dont les parlements nationaux contrôlent leurs gouvernements et le renforcement des droits démocratiques des citoyens de l'UE exigent une plus grande transparence des décisions du Conseil.*** ***Compte tenu des réponses des institutions aux propositions faites par les délégations de la COSAC en novembre 2017 sur la question de la transparence, la COSAC invite le Conseil et les organes concernés à réfléchir davantage aux propositions renforçant la transparence des délibérations législatives au niveau de l'UE.*** ***À cette fin, la COSAC encourage les délégations parlementaires nationales à aborder la question de la transparence de l'UE, en particulier du Conseil, avec leurs gouvernements respectifs, conformément à leur cadre constitutionnel et à leurs pratiques nationales.*** |  |  |
| 2.5 La COSAC invite la Commission européenne à améliorer la qualité de ses réponses aux contributions des parlements nationaux, en fournissant des réponses claires et opportunes à leurs objections. La COSAC invite également les colégislateurs à mieux prendre en compte les opinions exprimées par les parlements nationaux, étant donné qu'ils contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union, comme le stipule l'art. 12 du traité sur l'Union européenne. | **Chambre et Sénat tchèques:**2.5. La COSAC invite la Commission européenne à améliorer la qualité de ses réponses aux contributions des parlements nationaux, en fournissant des réponses claires et opportunes à leurs objections. ***La COSAC invite en outre la Commission européenne à fixer un délai interne de 8 semaines pour répondre aux avis motivés des parlements nationaux, en commençant par la fin de la date limite de soumission des avis motivés des parlements nationaux concernant une proposition législative donnée. Les périodes visées à l'article 2.3 de la présente contribution devraient être exclues de ce délai.*** La COSAC invite également les colégislateurs à mieux prendre en compte les opinions exprimées par les parlements nationaux, étant donné qu'ils contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union, comme le stipule l'art. 12 du traité sur l'Union européenne. |  |  |
| * 1. 2.6 La COSAC appelle la Commission européenne à fournir de meilleures évaluations d'impact dans les notes explicatives de ses propositions législatives afin que celles-ci soient correctement justifiées. La COSAC invite aussi la Commission, en plus de son analyse du principe de subsidiarité, à mieux définir son choix de base juridique et sa position sur le principe de proportionnalité.
 | **Chambre et Sénat tchèques:**2.6. La COSAC appelle la Commission européenne à fournir de meilleures évaluations d'impact dans les notes explicatives de ses propositions législatives afin que celles-ci soient correctement justifiées. ***La COSAC souligne que les mémorandums explicatifs des propositions législatives traitant de questions ayant déjà suscité l'adoption d'un nombre significatif d'avis motivés par les parlements nationaux devraient montrer comment les préoccupations connues en matière de subsidiarité ont été prises en compte ou comment la situation a changé.*** La COSAC invite aussi la Commission, en plus de son analyse du principe de subsidiarité, à mieux définir son choix de base juridique et sa position sur le principe de proportionnalité. |  |  |
| 2.7 La COSAC rappelle ses suggestions faites dans les contributions précédentes concernant l'introduction d'un mécanisme de "carton vert" qui pourrait soumettre à la Commission européenne proposition de légiférer, ainsi que modifier et abroger la législation existante. La COSAC encourage les parlements nationaux à continuer d'explorer les possibilités d'utilisation ultérieure des initiatives du "carton vert". |  |  |  |
|  | **Chambre roumaine:**(nouveau paragraphe)***2.8. La COSAC appelle à une meilleure utilisation des mécanismes de dialogue politique existants, en permettant aux parlements nationaux de poursuivre le dialogue avec la Commission européenne, de manière informelle, à travers leurs commissions des affaires européennes.*** |  |  |
| 1. **INTÉGRATION ET CONNECTIVITÉ DES BALKANS OCCIDENTAUX**
 |  |  |  |
| 3.1 La COSAC salue la perspective européenne des Balkans occidentaux en mettant fortement l'accent sur la connectivité de la région et l'amélioration de ses liens avec le marché unique de l'UE en tant que priorité stratégique majeure de la présidence bulgare du Conseil de l'UE.  |  |  |  |
| 3.2 La COSAC considère la communication de la Commission du 6 février 2018 intitulée "Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux" ['A credible enlargement perspective for and enhanced EU engagement with the Western Balkans'](https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/communication-credible-enlargement-perspective-western-balkans_en.pdf), comme un investissement dans une Europe stable, forte et unie, fondée sur des valeurs communes. |  |  |  |
| 3.3 La COSAC accueille favorablement les rapports sur les partenaires des Balkans occidentaux et de la Turquie du 17 avril 2018 et les conclusions et les recommandations qui y figurent, et souligne qu'ils fournissent des incitations et des conseils aux partenaires de la région pour poursuivre les réformes nécessaires. |  |  |  |
| 3.4 La COSAC souligne que la progression vers l'adhésion à l'UE repose sur le respect des valeurs de l'UE et sur la performance fondée sur le mérite de chaque partenaire de la région dans le respect des critères de Copenhague et de la conditionnalité du processus de stabilisation et d'association.  | **Lituanie:**3.4. La COSAC souligne que la progression vers l'adhésion à l'UE repose sur le respect des valeurs de l'UE et sur la performance fondée sur le mérite de chaque partenaire de la région dans le respect des critères de Copenhague et de la conditionnalité du processus de stabilisation et d'association; ***souligne l'importance de l'alignement total sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE en tant qu'expression du partage des principes, des valeurs et des objectifs de l'Union.***  |  |  |
| 3.5 Tout en reconnaissant les progrès réalisés par les Balkans occidentaux, la COSAC souligne que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les réformes internes et obtenir des résultats irréversibles et durables, notamment dans les domaines de l'État de droit, de la lutte contre la corruption et le crime organisé, l'expression et l'indépendance des médias, le renforcement des institutions démocratiques et la réforme de l'administration publique, ainsi que le développement économique et la compétitivité, renforçant ainsi la stabilité et assurant la prospérité dans la région.  | **Chypre:**3.5 Tout en reconnaissant les progrès réalisés par les Balkans occidentaux, la COSAC souligne que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les réformes internes et obtenir des résultats irréversibles et durables, notamment dans les domaines de l'État de droit, de la lutte contre la corruption et le crime organisé, l'expression et l'indépendance des médias, le renforcement des institutions démocratiques et la réforme de l'administration publique, ~~ainsi que~~ le développement économique et la compétitivité, ***ainsi que les relations de bon voisinage***, renforçant ainsi la stabilité et assurant la prospérité dans la région.  |  |  |
| 3.6 La COSAC constate que des efforts continus et soutenus sont nécessaires pour régler les différends bilatéraux non résolus dans la région, y compris les différends frontaliers, afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas au processus d'adhésion. La COSAC souligne que les différends et les questions en suspens devraient être résolus conformément au droit international et aux principes établis, y compris par la mise en œuvre d'accords juridiquement contraignants. |  |  |  |
| 3.7 Conformément aux conclusions du Conseil du 22 mars, la COSAC salue l'engagement sans équivoque de l'UE en faveur de la perspective européenne des Balkans occidentaux, réaffirmé dans la déclaration de Sofia du 17 mai 2018. |  |  |  |
| 3.8 La COSAC exprime son soutien aux objectifs, engagements et résultats du sommet UE-Balkans occidentaux à Sofia et à son agenda intense pour une infrastructure et une connectivité numérique améliorées et efficaces, ainsi que pour les contacts entre les personnes et les opportunités d'apprentissage, rendant plus tangible la perspective européenne pour la région et apportant des conséquences directes et des avantages substantiels aux personnes et aux entreprises de la région et de l'UE. La mise en œuvre de l'ordre du jour des priorités de Sofia devrait rester au centre des prochaines présidences du Conseil. |  |  |  |
| 3.9 La COSAC souligne que les menaces liées à la radicalisation, au terrorisme et à l'extrémisme violent requièrent que l'UE et les partenaires des Balkans occidentaux développent une coopération mutuelle renforcée et un échange accru d'informations et de bonnes pratiques pour formuler des valeurs communes, prévenir la radicalisation et réagir aux activités terroristes. La COSAC souligne également que des actions conjointes sont nécessaires dans le domaine de la migration, de l'asile et de la gestion des frontières, de la lutte contre les flux migratoires irréguliers et de la traite des êtres humains.  |  |  |  |
| 3.10 La COSAC constate que le contrôle parlementaire du processus de pré-adhésion et de négociation leur confère une plus grande légitimité démocratique, accroît la transparence du processus et améliore la communication stratégique avec les gens sur toutes les questions européennes. Dans cette optique, la COSAC déclare son soutien général à une participation accrue et plus forte des parlements des Balkans occidentaux au travail et aux activités de la COSAC à l'avenir. |  |  |  |
|  | **Chambre roumaine:**(nouveau paragraphe)***3.11. La COSAC appelle à des actions plus intenses pour sensibiliser le public aux mécanismes pratiques de la démocratie et à l'éducation politique et pour renforcer le rôle de la coopération dans le domaine culturel, la coopération entre jeunes générations et la promotion de l'esprit d'entreprise***. |  |  |
| 1. **POLITIQUE DE COHÉSION APRÈS 2020**
 |  |  |  |
| 4.1 La COSAC prend note de la proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018, "Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend - Cadre financier pluriannuel 2021-2027"[[1]](#footnote-1). Reconnaissant la proposition comme une bonne base de négociation, la COSAC estime important que le CFP 2021-2027 soit lié à une stratégie politique globale à long terme pour le développement de l'Union européenne. | **Slovaquie:**4.1. La COSAC prend note de la proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018, "Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend - Cadre financier pluriannuel 2021-2027"[[2]](#footnote-2). Reconnaissant la proposition comme une bonne base de négociation, la COSAC estime important que le CFP 2021-2027 soit lié à une stratégie politique globale à long terme pour le développement de l'Union européenne. ***Les nouvelles tâches et les nouveaux objectifs ne devraient pas être financés au détriment des politiques actuelles, en particulier de la politique de cohésion.*****Les Pays-Bas - les deux chambres:**4.1. La COSAC prend note de la proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018, "Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend - Cadre financier pluriannuel 2021-2027"[[3]](#footnote-3). Reconnaissant la proposition comme ~~une bonne base de négociation~~ **comme le point de départ de la négociation**, la COSAC estime important que le CFP 2021-2027 soit lié à une stratégie politique globale à long terme pour le développement de l'Union européenne. **La Suède:**4.1. La COSAC prend note de la proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018, "Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend - Cadre financier pluriannuel 2021-2027"[[4]](#footnote-4). Reconnaissant la proposition comme une bonne base de négociation, la COSAC estime important que le CFP 2021-2027 soit lié à une stratégie politique globale à long terme pour le développement de l'Union européenne. ***Cependant, il est important de prendre en considération les différentes positions des États membres sur le cadre budgétaire.*** |  |  |
| 4.2 La COSAC soutient la poursuite de la politique de cohésion au-delà de 2020 avec un engagement à maintenir des niveaux de financement adéquats qui permettront d'atteindre ses objectifs. Étant donné que la politique de cohésion est un outil de solidarité essentiel pour stimuler la convergence entre les États membres et leurs régions, la COSAC souligne que, grâce à ses instruments, l'effet multiplicateur et accélérateur des investissements serait réalisé et que les disparités régionales seraient abordées. En outre, les régions et les personnes qui en ont le plus besoin seraient priorisées et pourraient recevoir un soutien proportionnellement plus élevé. | **Grèce:**4.2. La COSAC soutient la poursuite de la politique de cohésion au-delà de 2020 avec un engagement à maintenir ~~des niveaux de financement adéquats~~ ***au moins les niveaux actuels de financement*** qui permettront d'atteindre ses objectifs. Étant donne que la politique de cohésion est un outil de solidarité essentiel pour stimuler la convergence entre les États membres et leurs régions, la COSAC souligne que, grâce à ses instruments, l'effet multiplicateur et accélérateur des investissements serait réalisé et que les disparités régionales seraient abordées. En outre, les régions et les personnes qui en ont le plus besoin seraient priorisées et pourraient recevoir un soutien proportionnellement plus élevé.**Les Pays-Bas - les deux chambres:**4.2. La COSAC soutient la poursuite de la politique de cohésion au-delà de 2020 avec un engagement à ~~maintenir~~ des niveaux de financement adéquats qui permettront d'atteindre ses objectifs. Étant donne que la politique de cohésion est un outil de solidarité essentiel pour stimuler la convergence entre les États membres et leurs régions, la COSAC souligne que, grâce à ses instruments, l'effet multiplicateur et accélérateur des investissements serait réalisé et que les disparités régionales seraient abordées. En outre, les régions et les personnes qui en ont le plus besoin seraient priorisées et pourraient recevoir un soutien proportionnellement plus élevé. |  |  |
| 4.3 La COSAC souligne que les investissements réels dans la croissance, l'emploi et l'aménagement territorial équilibré doivent rester au centre de la politique de cohésion après 2020, et cela sous la forme de subventions principalement. Ces ressources financières ne doivent pas être affectées à la réalisation des objectifs d'autres politiques ou instruments dont certains dépassent les cadres des priorités de la cohésion. |  |  |  |
| 4.4 La COSAC plaide plutôt en faveur d'une politique de cohésion axée sur les résultats, efficace et efficiente pendant la période de programmation 2021-2027, évaluant de manière transparente l'impact concret des projets au niveau local et régional sur la valeur ajoutée européenne, et non pas autant pour une simple supervision des coûts et de la productivité. |  |  |  |
| 4.5 La COSAC appelle à une amélioration concernant les principales déficiences dans la mise en œuvre de la politique de cohésion, à savoir les procédures administratives longues et complexes, le manque de flexibilité dans la gestion des projets et le cofinancement contraignant.  | **Les Pays-Bas - les deux chambres:**4.5 La COSAC appelle à une amélioration concernant les principales déficiences dans la mise en œuvre de la politique de cohésion, ~~à savoir~~ **tels que** les procédures administratives longues et complexes~~,~~ **et** le manque de flexibilité dans la gestion des projets ~~et le cofinancement contraignant.~~ |  |  |
|  | **Chambre roumaine:**(nouveau paragraphe)***4.5A. La COSAC appelle à étendre la portée de la politique de cohésion aux systèmes éducatifs, à soutenir le partage d'expériences et le développement des ressources humaines dans l'éducation et à inclure des parties prenantes extérieures au système éducatif, afin de promouvoir un marché commun fiable et diversifié.*** |  |  |
| **Stratégies macrorégionales de l'UE** |  |  |  |
| 4.6 Tenant compte du rôle des macrorégions de l'UE dans la réalisation du développement durable, de la sécurité et de la prospérité, la COSAC souligne que les stratégies macrorégionales de l'UE constituent une plate-forme de coopération importante avec une contribution inestimable et innovante, et qu'elles devraient être développées davantage. |  |  |  |
| 4.7 La COSAC reconnaît la nécessité d'améliorer la corrélation entre la stratégie de l'UE pour la région du Danube et la coopération transfrontalière dans la région de la mer Noire pour surmonter les défis communs dans la région au sens large. |  |  |  |
| 4.8 La COSAC souligne l'importance de l'interconnectivité au sein de l'UE. Par conséquent, la COSAC souligne qu'un engagement ferme en faveur de la mise en œuvre réussie et en temps opportun de tout projet transfrontalier à cette fin est d'une importance vitale pour l'UE et ses citoyens. Une attention particulière devrait être accordée au développement des infrastructures de transport et à l'expansion du réseau de transport de l'UE; à cet égard, les stratégies macrorégionales constituent une bonne base pour la rationalisation des efforts multilatéraux. |  |  |  |
| 1. **SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**
 |  |  |  |
| 5.1 La COSAC souligne qu'un renforcement positif de la dimension sociale de l'UE est particulièrement important afin de confirmer les objectifs sociaux du Traité et de garantir que les citoyens européens s'identifient au projet européen et en voient les avantages. |  |  |  |
| 5.2 La COSAC soutient les initiatives pour un socle européen fort et solide de droits sociaux qui ne se limite pas aux bonnes intentions ou aux déclarations, mais qui ait un impact réel renforçant les normes et les principes sociaux existants, et qui réalise ses objectifs grâce à des outils spécifiques comprenant d'autres actions législatives, des mécanismes efficaces d'élaboration des politiques et des instruments financiers, objet des prochaines négociations du budget de l'UE.  | **Les Pays-Bas - les deux chambres:**5.2. La COSAC ~~soutient les initiatives pour un socle européen fort et solide de droits sociaux qui ne se limite pas aux bonnes intentions ou aux déclarations, mais qui ait un impact réel renforçant les normes et les principes sociaux existants, et qui réalise ses objectifs grâce à des outils spécifiques comprenant d'autres actions législatives,~~ **prend note des Principes fondamentaux du socle européen des droits sociaux qui visent à soutenir les normes sociales et les principes et initiatives existants pour atteindre les objectifs du socle à travers des outils et des actions spécifiques,** des mécanismes efficaces d'élaboration des politiques et des instruments financiers, objet des prochaines négociations du budget de l'UE. |  |  |
| 5.3 La COSAC souligne que dans le contexte d'une population vieillissante et régressive, de la mondialisation, du progrès technique et de la numérisation de la société et de l'économies, et de la transformation actuelle des emplois et des tâches qui en résulte, il est crucial d'investir dans le capital humain pour soutenir la croissance de la productivité, assurer une économie solide et créatrice d'emplois ainsi que des systèmes de protection sociale adéquats. |  |  |  |
| 5.4 La COSAC souligne l'importance de l'accès à une éducation, à une formation et à un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité afin de maintenir et d'acquérir les compétences pertinentes nécessaires pour une complète participation à la société et sur le marché du travail en transition.  |  |  |  |
| 5.5 La COSAC souligne que l'égalité de traitement et des chances, en particulier entre les femmes et les hommes, devraient être renforcés dans tous les domaines, et notamment la participation au marché du travail, les conditions d'emploi, la progression professionnelle et l'égalité des rémunérations, y compris des mesures favorisant le bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. |  |  |  |
| 5.6 La COSAC reconnaît le rôle crucial du dialogue social et souligne que les partenaires sociaux doivent être étroitement associés à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des réformes au niveau européen, national et local. | **Les Pays-Bas - les deux chambres:**5.6. La COSAC reconnaît le rôle crucial du dialogue social et souligne que les partenaires sociaux doivent être étroitement associés à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques, ~~et des réformes au niveau européen, national et local~~ **conformément aux dispositions nationales et européennes**. |  |  |
| 5.7 La COSAC prend note du 29ème rapport semestriel où, selon les parlements nationaux / chambres, les outils les plus appropriés pour la mise en œuvre et le suivi du socle européen des droits sociaux sont le semestre européen renforcé, reflétant les principes du socle social, et les instruments de financement de l'UE destinés à soutenir les réformes au niveau national.  |  |  |  |
|  | **Chambre roumaine:**(nouveau paragraphe)***5.8. La COSAC souligne la pertinence des actions de l'Union pour protéger et renforcer le rôle de la famille dans l'éducation dans le monde numérique, et répondre à la fois à l'augmentation du choix personnel de la voie dans la vie et à protéger et soutenir l'éducation morale.*** |  |  |
|  | **Lettonie:**(nouveau paragraphe)***La COSAC reconnaît le travail des institutions de l'UE dans le traitement des priorités législatives pour 2018-2019. Cependant, atteindre l'objectif d'une Union de l'énergie ambitieuse exige de réaliser des progrès substantiels sur des règles communes pour tous les gazoducs, non seulement entre les États membres de l'UE mais aussi entre l'UE et les pays tiers (indépendamment s'ils sont sous‑marins ou terrestres). De cette manière les modifications en temps opportun de la directive sur le gaz constitueraient un pas important vers l'amélioration du marché intérieur du gaz de l'UE******La COSAC appelle donc toutes les institutions de l'UE, en particulier le Conseil, impliquées dans la modernisation et la révision de la directive sur le gaz à faire preuve de proactivité afin d'atteindre des résultats tangibles. La mise en place de toutes les infrastructures d'importation de gaz dans le cadre du Troisième paquet énergie garantirait un contrôle réglementaire prévenant les comportements anticoncurrentiels, préservant les droits des consommateurs et renforçant la sécurité d'approvisionnement.*** |  |  |

1. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM%3A2018%3A321%3AFIN [↑](#footnote-ref-1)
2. https://ec.europa.eu/commission/publications/factsheets-long-term-budget-proposals\_fr [↑](#footnote-ref-2)
3. https://ec.europa.eu/commission/publications/factsheets-long-term-budget-proposals\_fr [↑](#footnote-ref-3)
4. https://ec.europa.eu/commission/publications/factsheets-long-term-budget-proposals\_fr [↑](#footnote-ref-4)